

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

9^e séance, 26^e année

**Province de Québec
Centre de services scolaire des Navigateurs
Lévis**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Navigateurs, tenue le 28 mai 2024 à 18 h 30, en présence, au centre administratif situé au 1860, 1^{re} Rue, Lévis.

Membres du conseil d'administration présents :

Madame Annie-Claude Bérubé, vice-présidente et parent d'un élève
Monsieur Yannick Forgues, membre de la communauté
Monsieur Carl Lavoie, membre de la communauté
Madame Hélène Massé, membre de la communauté
Madame Caroline Pelletier, membre issue du personnel d'encadrement
Monsieur Ian Pellerin-Poliquin, parent d'un élève
Madame Josianne Turcotte, membre de la communauté
Monsieur Daniel Vermette, parent d'un élève

Membres du conseil d'administration absents :

Madame Ève Lapointe, présidente du CA et parent d'un élève
Madame Lise Bergeron, membre issue du personnel de soutien
Monsieur Pierre-Marc Doyon, membre de la communauté
Monsieur Maxim Vacher, parent d'un élève
Monsieur Louis-Xavier Roy-Gosselin, membre issue du personnel enseignant
Monsieur Hubert Brulotte, membre observateur

Membres du personnel administratif présents :

Madame Suzie Lucas, directrice générale
Madame Anne-Marie Blanchet, directrice générale adjointe
Madame Caroline Marcotte, directrice générale adjointe
Monsieur Éric Pouliot, directeur général adjoint
Monsieur Éric Bard, directeur des Services des ressources humaines
Madame Amina Sai, directrice des Services des ressources matérielles

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Mot de bienvenue

Madame Annie-Claude Bérubé, vice-présidente, adresse un mot de bienvenue aux membres du conseil d'administration.

1.2 Ouverture de la séance ordinaire

Madame Josianne Turcotte propose l'ouverture de la séance ordinaire du conseil d'administration du 28 mai 2024 à 18 h 31.

1.3 Vérification de la légalité de la séance

1.3.1 Avis de convocation

Les membres du conseil d'administration ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

1.3.2 Quorum

Nomination d'un secrétaire d'assemblée.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Josianne Turcotte et résolu :

QUE la directrice générale adjointe, Mme Caroline Marcotte, soit nommée secrétaire d'assemblée.

Madame Caroline Marcotte, directrice générale adjointe, confirme qu'il y a quorum.

CA-23-24-117

1.4 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR M. Yannick Forgues et résolu :

DE RETIRER le point 2.2 – *Règlement relatif à la délégation de fonctions et de pouvoirs* (1.10) – Modification;

DE RETIRER le point 2.11 – École secondaire Guillaume-Couture – Remplacement du câblage informatique – Adjudication de contrat;

D'AJOUTER le point – CFP de Lévis – Relocalisation du magasin Phase 1_Lot 2 – Adjudication de contrat (sera placé en 2.10);

DE DÉPLACER le point 3.2 – Mot de la Direction générale au point 3.3;

DE PLACER au point 3.2 – le point d'information concernant la modification du *Règlement relatif à la délégation de fonctions et de pouvoirs* (1.10) et;

D'ADOPTER l'ordre du jour **modifié** suivant :

1.0 Préliminaires

- 1.1 Mot de bienvenue
- 1.2 Ouverture de la séance ordinaire
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
 - 1.3.1 Avis de convocation
 - 1.3.2 Quorum
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Adoption du procès-verbal du conseil d'administration
 - 1.5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 23 avril 2024
 - 1.5.2 Suivi au procès-verbal
- 1.6 Interventions du public et période de questions
- 1.7 Interventions ou rapport des élèves du CSSDN

2.0 Décisions

- 2.1 Désignation d'un responsable de l'application des règles contractuelles (RARC)
- 2.2 Plan d'effectif 2024-2025 du personnel de soutien – Adoption
- 2.3 Plan d'effectif 2024-2025 du personnel professionnel – Adoption
- 2.4 Plan d'effectif 2024-2025 du personnel hors cadre, administrateur, cadre des écoles – Adoption
- 2.5 Services des ressources matérielles – Services spécialisés en hygiène et salubrité (contrat 3 ans) – Adjudication de contrat
- 2.6 École de la Clé-du-Boisé – Réaménagement du stationnement – Adjudication de contrat
- 2.7 Centre de formation en mécanique de véhicules lourds (CFMVL) – Achat d'un camion électrique – Adjudication de contrat
- 2.8 Centre de formation en mécanique de véhicules lourds (CFMVL) – Achat d'une pelle mécanique – Adjudication de contrat

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

- 2.9 École secondaire les Etchemins – Ajout de terrains de volleyball et d'un stationnement en gravier – Adjudication de contrat
- 2.10 CFP de Lévis – Relocalisation du magasin Phase 1_Lot 2 – Adjudication de contrat

3.0 Information

- 3.1 Auto-évaluation du conseil d'administration (CA), grille proposée par le comité de gouvernance et d'éthique
- 3.2 *Règlement relatif à la délégation de fonctions et de pouvoirs* (1.10) – Modification
- 3.3 Mot de la Direction générale

4.0 Rapports des comités

- 4.1 Comité de vérification
- 4.2 Comité de gouvernance et d'éthique
- 4.3 Comité des ressources humaines
- 4.4 Comité CSÉHDAA
- 4.5 Comité de parents
- 4.6 Comité consultatif de transport

5.0 Questions diverses

- 5.1 Questions et messages des membres

6.0 Levée de la séance

ADOPTÉE à l'unanimité

1.5 Adoption du procès-verbal du conseil d'administration

CA-23-24-118

1.5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 23 avril 2024

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du 23 avril 2024 a été remis à tous les membres du conseil d'administration dans les délais requis à l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Carl Lavoie et résolu :

DE dispenser la directrice générale adjointe, Mme Caroline Marcotte, de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du 23 avril 2024 et d'adopter celui-ci tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité

1.5.2 Suivi au procès-verbal

Un suivi au procès-verbal est fait.

1.6 Interventions du public et période de questions

Aucune intervention.

1.7 Interventions ou rapport des élèves du CSSDN

Aucune intervention.

**Procès-verbal du conseil d'administration
Centre de services scolaire des Navigateurs**

2.0 DÉCISIONS

**CA-23-24-119
DG**

2.1 Désignation d'un responsable de l'application des règles contractuelles (RARC)

ATTENDU les prescriptions de la *Loi sur les contrats des organismes publics* (RLRQ, c. C-65.1) ;

ATTENDU QUE le dirigeant d'un organisme public doit désigner un responsable de l'application des règles contractuelles ;

ATTENDU la recommandation de la directrice générale ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Carl Lavoie et résolu :

DE DÉSIGNER monsieur Dany Deschênes, conseiller cadre, aux Services des ressources matérielles à titre de responsable de l'application des règles contractuelles.

DE TRANSMETTRE au Secrétariat du Conseil du trésor, copie de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

**CA-23-24-120
SRH**

2.2 Plan d'effectif 2024-2025 du personnel de soutien – Adoption

ATTENDU le dépôt au conseil d'administration du projet de plan d'effectif 2024-2025 du personnel de soutien ;

ATTENDU la recommandation de la direction des Services des ressources humaines ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Ian Pellerin-Poliquin et résolu :

D'ADOPTER le plan d'effectif du personnel de soutien pour l'année scolaire 2024-2025 tel qu'il apparaît au document déposé.

ADOPTÉE à l'unanimité

**CA-23-24-121
SRH**

2.3 Plan d'effectif 2024-2025 du personnel professionnel – Adoption

ATTENDU le dépôt au conseil d'administration du projet de plan d'effectif 2024-2025 du personnel professionnel ;

ATTENDU la recommandation de la direction des Services des ressources humaines ;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Caroline Pelletier et résolu :

D'ADOPTER le plan d'effectif du personnel professionnel pour l'année scolaire 2024-2025 tel qu'il apparaît au document déposé.

ADOPTÉE à l'unanimité

**CA-23-24-122
SRH**

2.4 Plan d'effectif 2024-2025 du personnel hors cadre, administrateur, cadre des écoles – Adoption

ATTENDU le dépôt au conseil d'administration du projet de plan d'effectif 2024-2025 du personnel hors cadre, administrateur, cadre des écoles ;

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

ATTENDU la recommandation de la direction des Services des ressources humaines ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Ian Pellerin Poliquin et résolu :

D'ADOPTER le plan d'effectif du personnel hors cadre, administrateur, cadre des écoles pour l'année scolaire 2024-2025 tel qu'il apparaît au document déposé.

ADOPTÉE à l'unanimité

CA-23-24-123
SRM

2.5 Services des ressource matérielles – Services spécialisés en hygiène et salubrité (contrat 3 ans)

ATTENDU l'appel d'offres public AO240311-54 réalisé par les Services des ressources matérielles, afin d'obtenir des soumissions sous enveloppes cachetées pour des services en hygiène et salubrité (entretien ménager) pour divers établissements du Centre de services scolaire des Navigateurs, et ce, d'une durée de 3 ans;

ATTENDU l'ouverture des soumissions réalisée le 24 avril 2024, ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il apparaît aux documents joints;

ATTENDU l'analyse, de toutes les offres, effectuée par madame Christine Maltais, responsable de la gestion administrative pour les Services des ressources matérielles;

ATTENDU l'autorisation de la dirigeante de l'organisme.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Caroline Pelletier et résolu :

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à *9309-3409 Québec inc.*, le contrat de services en hygiène et salubrité à être exécuté à l'École Desjardins (lot #1), pour un montant de 321 375 \$, excluant les taxes, et ce, d'une durée de 3 ans, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à *9309-3409 Québec inc.*, le contrat de services en hygiène et salubrité à être exécuté à l'École du Grand-Voilier – (des Hirondelles) et (du Saint-Laurent) (lot #2), pour un montant de 558 162 \$, excluant les taxes, et ce, d'une durée de 3 ans, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à *Maintenance Euréka Ltée*, le contrat de services en hygiène et salubrité à être exécuté aux Écoles Belleau et Gagnon (lot #3), pour un montant de 540 110 \$, excluant les taxes, et ce, d'une durée de 3 ans, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à *Service KVP inc.*, le contrat de services en hygiène et salubrité à être exécuté à l'École Notre-Dame (Lévis) (lot #4), pour un montant de 273 320 \$, excluant les taxes, et ce, d'une durée de 3 ans, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à *9476-5658 Québec inc.*, le contrat de services en hygiène et salubrité à être exécuté au Centre de formation en entreprise et récupération (CFER) (lot #5), pour un montant de 170 880 \$, excluant les taxes, et ce, d'une durée de 3 ans, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à *Service KVP inc.*, le contrat de services en hygiène et salubrité à être exécuté à l'École de la Rose-des-Vents (lot #6), pour un montant de 285 200 \$, excluant les taxes, et ce, d'une durée de 3 ans, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à *9309-3409 Québec inc.*, le contrat de services en hygiène et salubrité à être exécuté au Centre de formation professionnelle Gabriel-Rousseau (CFPGR) (lot #7), pour un montant de 307 566 \$, excluant les taxes, et ce, d'une durée de 3 ans, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à *Service KVP inc.*, le contrat de services en hygiène et salubrité à être exécuté à l'École des Pixels (lot #8), pour un montant de 210 500 \$, excluant les taxes, et ce, d'une durée de 3 ans, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à *Service KVP inc.*, le contrat de services en hygiène et salubrité à être exécuté à l'École de la Berge (lot #9), pour un montant de 143 390 \$, excluant les taxes, et ce, d'une durée de 3 ans, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à *Service KVP inc.*, le contrat de services en hygiène et salubrité à être exécuté à l'École de la Falaise (lot #10), pour un montant de 152 900 \$, excluant les taxes, et ce, d'une durée de 3 ans, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à *Service KVP inc.*, le contrat de services en hygiène et salubrité à être exécuté à l'École de l'Amitié (lot #11), pour un montant de 184 400 \$, excluant les taxes, et ce, d'une durée de 3 ans, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à *ML entretien multiservices*, le contrat de services en hygiène et salubrité à être exécuté à l'École de l'Alizé (lot #12), pour un montant de 403 535 \$, excluant les taxes, et ce, d'une durée de 3 ans, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE la directrice des Services des ressources matérielles, madame Amina Sai, soit autorisée à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

**CA-23-24-124
SRM**

2.6 École de la Clé-du-Boisé – Réaménagement du stationnement – Adjudication de contrat

ATTENDU l'appel d'offres public AO240404-81 réalisé par les Services des ressources matérielles, pour l'octroi d'un contrat de travaux de construction en vue du réaménagement du stationnement pour l'École de la Clé-du-Boisé;

ATTENDU l'ouverture des soumissions reçues réalisée le 13 mai 2024, ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert aux documents joints;

ATTENDU l'analyse, des soumissions, effectuée par la firme d'ingénieurs GBI.

IL EST PROPOSÉ PAR M. Carl Lavoie et résolu :

**Procès-verbal du conseil d'administration
Centre de services scolaire des Navigateurs**

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à *Les entreprises Gilbert Cloutier inc.*, le contrat de travaux de construction en vue du réaménagement du stationnement pour l'École de la Clé-du-Boisé, au montant de **847 015 \$**, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE la directrice des Services des ressources matérielles, madame Amina Sai, soit autorisée à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

**CA-23-24-125
SRM**

**2.7 Centre de formation en mécanique de véhicules lourds (CFMVL) –
Achat d'un camion électrique – Adjudication de contrat**

ATTENDU l'appel d'offres public AO240419-89 réalisé par les Services des ressources matérielles, pour l'octroi d'un contrat d'approvisionnement en vue de l'achat d'un camion électrique pour le Centre de formation en mécanique de véhicules lourds (CFMVL);

ATTENDU l'ouverture des soumissions reçues réalisée le 24 mai 2024, ainsi que le résultat de celles-ci tel qu'il appert aux documents joints;

ATTENDU l'analyse de la soumission conforme effectuée par les membres du personnel du CFMVL;

ATTENDU l'autorisation de la dirigeante de l'organisme public signée.

IL EST PROPOSÉ PAR M. Ian Pellerin Poliquin et résolu :

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à *Paré centre du camion White GMC inc.*, le contrat d'approvisionnement en vue de l'achat d'un camion électrique pour le Centre de formation en mécanique de véhicules lourds (CFMVL), au montant de **490 000 \$**, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE la directrice des Services des ressources matérielles, madame Amina Sai, soit autorisée à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

**CA-23-24-126
SRM**

**2.8 Centre de formation en mécanique de véhicules lourds (CFMVL) –
Achat d'une pelle mécanique – Adjudication de contrat**

ATTENDU l'appel d'offres public AO240418-88 réalisé par les Services des ressources matérielles, pour l'octroi d'un contrat d'approvisionnement en vue de l'acquisition d'une pelle mécanique pour le Centre de formation en mécanique de véhicules lourds (CFMVL);

ATTENDU l'ouverture de la seule soumission reçue réalisée le 21 mai 2024, ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert aux documents joints;

ATTENDU l'analyse de la soumission effectuée par les membres du personnel du CFMVL;

ATTENDU l'autorisation de la dirigeante de l'organisme public signée.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Hélène Massé et résolu :

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à *Industries Toromont Ltée*, le contrat d'approvisionnement en vue de l'acquisition d'une pelle mécanique pour le Centre de formation en mécanique de véhicules lourds (CFMVL), au montant de **139 199 \$**, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE la directrice des Services des ressources matérielles, madame Amina Sai, soit autorisée à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

CA-23-24-127
SRM

2.9 École secondaire les Etchemins – Ajout de terrains de volleyball et d'un stationnement en gravier – Adjudication de contrat

ATTENDU l'appel d'offres public AO240503-94 réalisé par les Services des ressources matérielles, pour l'octroi d'un contrat de construction en vue de l'ajout de terrains de volleyball et d'un stationnement en gravier pour l'École secondaire les Etchemins (ESLE);

ATTENDU l'ouverture des soumissions reçues réalisée le 21 mai 2024, ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert aux documents joints;

ATTENDU l'analyse, de la soumission, effectuée par la firme d'architecture MTA Architectes.

IL EST PROPOSÉ PAR M. Yannick Forgues et résolu :

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à *Construction Raoul Pelletier (1997) inc.*, le contrat de construction en vue de l'ajout de terrains de volleyball et d'un stationnement en gravier pour l'École secondaire les Etchemins (ESLE), au montant de **105 817,33 \$**, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE la directrice des Services des ressources matérielles, madame Amina Sai, soit autorisée à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

CA-23-24-128
SRM

2.10 Centre de formation professionnelle de Lévis – Relocalisation du magasin – Phase 1 – Lot 2 – Adjudication de contrat

ATTENDU l'appel d'offres sur invitation #INV240509-92 afin d'obtenir des soumissions pour l'octroi d'un contrat de construction en vue de la relocalisation du magasin phase 1_lot 2 du Centre de formation professionnelle de Lévis;

ATTENDU l'ouverture des soumissions reçues réalisée le 27 mai 2024, ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert aux documents joints;

ATTENDU l'analyse, de la soumission, effectuée par la firme d'architecture Cuatro Architectes.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Hélène Massé et résolu :

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à *Entreprises Élite inc.*, le contrat de construction en vue de la relocalisation du magasin phase 1_lot 2 du Centre de formation professionnelle de Lévis, au montant de **118 853 \$**, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

QUE la directrice des Services des ressources matérielles, madame Amina Sai, soit autorisée à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

3.0 INFORMATION

3.1 Auto-évaluation du conseil d'administration (CA), grille proposée par le comité de gouvernance et d'éthique

Monsieur Yannick Forgues, membre du comité, présente à l'ensemble des membres du conseil d'administration la grille d'auto-évaluation du conseil d'administration (CA) qui a été retenue par les membres du comité de gouvernance et d'éthique lors de la réunion du 14 mai 2024.

3.2 Règlement relatif à la délégation de fonctions et de pouvoirs (1.10) – Modification

Mme Suzie Lucas et M. Éric Bard présentent à l'ensemble des membres les modifications apportées au *Règlement relatif à la délégation de fonctions et de pouvoirs* (1.10).

3.3 Mot de la Direction générale

Madame Suzie Lucas, directrice générale, s'adresse à l'ensemble des membres du conseil d'administration et leur donne de l'information concernant les sujets suivants :

Élection mai 2024

Elle informe les membres que le processus de mise en candidature pour les postes à combler au sein du CA est en cours depuis le 13 mai, et ce, jusqu'au 3 juin.

Trois (3) postes sont disponibles comme représentant de la communauté, soit :

- Une personne au profil communautaire (Profil #2)
- Une personne ayant une expertise en affaires (Profil #4)
- Une personne du groupe 18-35 ans (Profil #5)

1 poste représentant une direction d'établissement d'enseignement est disponible.

PEVR

Le bilan du PEVR est présenté.

CA de juin 2024

Le CA du mois de juin aura lieu le lundi 17 juin 2024 au lieu du mardi 18 juin 2024.

4.0 RAPPORTS DES COMITÉS

4.1 Comité de vérification

La prochaine rencontre est prévue le 5 juin 2024.

4.2 Comité de gouvernance et d'éthique

Lors de la rencontre du 14 mai, les membres ont sélectionné et retenu un modèle de grille d'évaluation du CA. La prochaine rencontre est prévue le 9 septembre 2024.

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

4.3 Comité des ressources humaines

La prochaine rencontre est prévue à l'automne 2024.

4.4 Comité CSÉHDAA

La dernière réunion a eu lieu le 27 mai 2024. La prochaine rencontre est prévue à l'automne 2024.

4.5 Comité de parents

Voici les points discutés lors de la rencontre du 13 mai 2024 :

- Projet éducatif et suivi du plan d'action;
- Le dossier de l'anglais intensif;
- Témoignage par Mme Ève Lapointe sur la réalité d'un enfant TSA.

La prochaine rencontre est prévue le 10 juin 2024.

4.6 Comité consultatif de transport

La dernière réunion a eu lieu le 28 mai 2024. La prochaine rencontre est prévue à l'automne 2024.

5.0 QUESTIONS DIVERSES

5.1 Questions et messages des membres

Aucune question et aucun message.

CA-23-24-129

6.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

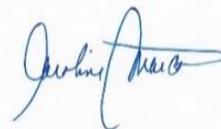
IL EST PROPOSÉ PAR madame Hélène Massé et résolu :

D'ADOPTER la levée de la séance à 19 h 32.

ADOPTÉE à l'unanimité



Ève Lapointe
Présidente



Caroline Marcotte
Directrice générale adjointe